

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2018 – 2021

AVEC PLAN MERCREDI

(PEDT PM)

Ville de Bron

Référent PEDT PM : M Hervé JACTIN
Responsable des temps périscolaires et animations sportives
Courriel : herve.jactin@ville-bron.fr
Téléphone : 04 72 36 13 09

SOMMAIRE

A. CONTEXTE.....	4
I. Historique.....	4
II. Valeurs et enjeux.....	5
III. Partenaires.....	6
IV. Axes des projets d'école pris en compte dans la conception des activités périscolaires	7
V. Articulation avec les autres dispositifs.....	11
B. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT PM.....	11
I. Territoire et écoles concernés.....	11
BRON, une Ville au cœur de la métropole Lyonnaise.....	11
BRON, Ville pour apprendre de la maternelle à l'université.....	11
II. Public concerné :.....	12
C. TEMPS CONCERNÉS DANS LA SEMAINE HORS MERCREDI.....	12
I. Les temps périscolaires dans les écoles hors mercredi :.....	12
II. Les temps périscolaires dans les structures hors mercredi.....	16
III. Les interventions pendant le temps scolaire.....	18
D. LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI ET PLAN MERCREDI.....	20
E. OBJECTIFS ÉDUCATIFS EN ADÉQUATION AVEC LA CHARTE QUALITÉ DU PLAN MERCREDI.....	21
I. La place et le temps de vie de l'enfant.....	21
II. La mobilisation de la communauté éducative.....	21
III. La ville comme acteur éducatif privilégié.....	21
F. LES INTERVENANTS.....	22
G. PLANNING GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES.....	24
H. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	26
I. Activités proposées par la Ville :.....	26
II. Activités proposées par le centre aéré permanent de Bron Parilly.....	27

III. Activités proposées par le centre social et socioculturel des Taillis.....	28
IV. Activités par le centre social et culturel Gérard Philipe.....	29
V. Activités proposées par la maison de quartier des Genêts.....	30
VI. Activités proposées par la maison de quartier des Essarts.....	30
I. PILOTAGE ET ÉLÉMENTS DE BILAN.....	32
I. Pilotage, coordination et évaluation du PEDTPM.....	32
II. Indicateurs d'évaluation.....	32
J. MODALITÉS D'INFORMATION DES PARENTS.....	33

Annexe 1 : Effectifs scolaires

Annexe 2 : Grilles tarifaires

Annexe 3 : Liste des ACM

Annexe 4 : Grilles de présentation du plan mercredi

Annexe 5 : Composition du comité de pilotage

A. CONTEXTE

I. Historique

À travers son projet éducatif de territoire, la Ville de Bron a fédéré un cadre partenarial avec les acteurs de la communauté éducative autour des activités proposées aux enfants et aux jeunes scolarisés sur son territoire pendant le temps périscolaire.

Pour la rentrée 2018-2019, en concertation avec l'ensemble des acteurs (Parents d'élèves et conseils d'écoles), la Ville de Bron a fait le choix d'un retour à 4 jours d'écoles. Les modalités d'organisation de la semaine scolaire qui en découlent ont donné lieu à une large concertation de la communauté éducative (parents d'élèves, enseignants, associations, DDEN, IEN, personnel municipal, élus), notamment dans le cadre des travaux des groupes de travail et comités de pilotage du PEDT 2015-2018.

Semaine scolaire ancien PEDT :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil du soir
7h30-8h45	8h45-11h45	11h45-13h45	13h45-16h	16h-17h45

mercredi

Garderie	Temps scolaire	Garderie midi
7h30-8h45	8h45-11h45	11h45-12h15

Semaine scolaire nouveau PEDT :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil du soir
7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	16h30-17h45

Pas de classe le mercredi, mais des activités périscolaires dans le cadre du plan mercredi présentées ci après.

L'organisation structurelle des temps périscolaires a été maintenue mais adaptée au temps de travail quotidien des enfants. De nouvelles activités sont proposées les mercredis matin, s'appuyant notamment sur les actions proposées par les partenaires.

Ainsi ce nouveau PEDT intègre les activités périscolaires du mercredi et propose de répondre aux critères du plan mercredi, notamment de la charte qualité.

De plus, là où l'ancien PEDT se concentrait sur les temps périscolaires proposés à l'école, le nouveau Projet Éducatif De Territoire avec Plan Mercredi (PEDTPM) a l'ambition de s'ouvrir à certains temps scolaires et à l'ensemble des activités périscolaires. Il met donc en cohérence les interventions pendant tous les temps de la journée de l'enfant. Sont ainsi présentées les activités proposées par la ville et ses partenaires que ce soit dans les écoles ou au sein des structures partenaires.

II. Valeurs et enjeux

Le PEDTPM 2018-2021 a pour objectif premier d'offrir des parcours éducatifs cohérents et diversifiés pour tous les enfants et jeunes de la Ville de Bron avant, pendant et après le temps scolaire mais aussi les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La Ville affiche sa volonté de proposer une organisation conforme aux dispositions du code de l'éducation relatives à l'organisation du temps scolaire dans les écoles et de conserver la gratuité des activités qu'elle propose et organise pendant les temps périscolaires du soir. Elle soutient par ailleurs ses partenaires associatifs pour maintenir un accès facilité pour tous, à toutes les autres activités.

Le réaménagement des rythmes scolaires a des implications multiples comportant de nombreux enjeux :

- pour les parents : organisation familiale, éventuel coût supplémentaire...
- pour les enseignants : modification des horaires de travail...
- pour les associations et acteurs des temps périscolaires : modification des propositions d'activités, nouvelle organisation à concevoir, financements à revoir...
- pour les services et agents municipaux : nouvelle organisation du travail, nouveaux horaires et nouvelles compétences, coûts supplémentaires...

III. Partenaires

La communauté éducative est structurée autour des acteurs recensés dans le tableau ci-après.

Les services municipaux	
La Direction de l'Action Éducative La Direction des Sports et de la Vie Associative La Direction de la culture (dont la médiathèque Jean Prévost) La Direction de la communication La Coordination Jeunesse Le service des espaces verts	
Les partenaires institutionnels	
Les services de l'État	Direction Académique des Services de l'Éducation nationale Direction départementale de la Cohésion Sociale
Les établissements publics	La caisse d'allocation familiale de Lyon
Les fédérations d'éducation populaire	Les Francas
Les fédérations de parents d'élèves	la FCPE, la PEEP, L'A.P.I.N.
Les partenaires associatifs	
Les équipements socio-éducatifs	La MJC Louis Aragon et la Cyberbase Le Centre social et socioculturel les Taillis Le Centre social et culturel Gérard Philipe La maison de quartier des Essarts La maison de quartier des Genêts Le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly
Les structures culturelles	Pôle en scènes Le cinéma Les Alizés La ferme du Vinatier Ecole de musique la Glaneuse
Les associations éducatives et culturelles	Arts et développement Institut Egaligône Chœur Crescendo Échecs Club de Bron Lire et Faire lire
Les Associations sportives	30 clubs sportifs sur la ville de Bron Sport dans la ville

La Ville a engagé un travail partenarial plus spécifique sur les mercredis matin en particulier avec les structures éducatives suivantes :

- Le Centre social et socioculturel les Taillis
- Le Centre social et culturel Gérard Philipe
- La maison de quartier des Essarts
- La maison de quartier des Genêts
- Le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly

IV. Axes des projets d'école pris en compte dans la conception des activités périscolaires

La ville et ses partenaires accueillent jeunes et enfants fréquentant l'ensemble des écoles de Bron. Il faut donc tenir compte d'une diversité de projets d'école, liée à la spécificité des publics, aux choix des équipes éducatives et aux moyens disponibles. Chaque acteur périscolaire a développé des actions en lien avec les projets d'écoles en cohérence avec les attentes de la charte qualité plan mercredi ci-dessous présentées

Le Centre social et culturel Gérard Philippe :

Les enfants et jeunes fréquentant le Centre social et culturel Gérard Philippe sont issus des établissements suivants : **Écoles Pierre Cot, Jean Moulin, Ferdinand Buisson et La Garenne ; Collèges Joliot Curie et Pablo Picasso.**

Les axes retenus sont les suivants :

Favoriser le bien-être des enfants et des jeunes :

Être attentif aux rythmes et besoins des enfants et des jeunes. Ils ont besoin de sécurité, de reconnaissance sociale, ce sont des moteurs pour leurs apprentissages. Les enfants et jeunes accueillis sont toujours intéressés par des propositions d'activités de qualité. Une attention est portée sur l'expression orale en développant des activités autour de l'éloquence et de la gestuelle.

Lien avec les familles :

Poursuivre l'implication des parents de manière active dans le loisir de leur enfant : Un travail constant de l'équipe en direction des parents est indispensable (régularité des rencontres, individuelles et collectives, travail de lien oral et écrit, invitation à des participations au cours d'ateliers...). Le centre social et culturel accompagne et anime la circulation des informations auprès des familles pour les encourager à utiliser davantage les lieux et services à leur disposition.

Assurer la continuité des enseignements pour permettre à chaque enfant d'aller à son rythme dans son engagement d'éco-citoyen :

Des actions dans le cadre de la Gestion Sociale et urbaine de proximité (GSUP) sont proposées (Jeu du tri, plantations dans le quartier, participation au concours graines de fleurs). Également des séances régulières au jardin de culture, et un projet avec la fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes (FRAPNA).

soutenir les parcours des jeunes pour accompagner au quotidien leur émancipation et leur réussite scolaire

Par la proposition d'actions qui suscitent la curiosité (sorties culturelles, partenariat avec les Musées ...), en impliquant des jeunes dans des projets collectifs et solidaires, le Centre Social et Culturel Gérard Philippe vise à développer l'esprit critique des enfants et des jeunes.

Le centre social et socioculturel les Taillis :

Les enfants et jeunes fréquentant le centre social et socioculturel les Taillis sont issus des établissements suivants : **écoles Jean Macé, Saint Exupéry, Louise Michel, Alsace Lorraine et Jean Jaurès ; Collège Théodore Monod**

Les axes retenus sont les suivants :

Comprendre et respecter l'égalité filles / garçons

La transmission d'une culture de l'égalité filles / garçons est un axe important développé par le centre social et socioculturel Les Taillis et tout particulièrement dans les ACM. En fonction de l'âge des enfants, l'égalité filles / garçons est travaillée sous forme de jeux, de discussion sur la place de chacun. Elle est abordée au quotidien par une proposition d'activités ouvertes à tous, une participation obligatoire dans la répartition des tâches (mettre la table, ranger, nettoyer les espaces de vie). Le centre social propose ainsi un fonctionnement ouvert à tous et identique pour tous. La participation à la célébration de la Journée des Droits de l'Enfant organisée par la Ville est une opportunité pour amener les enfants à réfléchir sur l'égalité des droits, la réalité des situations dans le monde.

Faire connaître aux enfants les notions de respect, de vie en société et les amener à devenir des citoyens responsables et libre.

Le centre social et socioculturel Les Taillis travaille sur la lutte contre les discriminations en passant par la valorisation des différences, ou au moins en donnant les éléments nécessaires afin que les différences soient admises et comprises.

Les règles de vie en collectivité sont souvent évoquées avec les enfants de manière la plus ludique possible, en prévoyant une restitution écrite ou visuelle qui permette de les reprendre au cours de la journée. Elles doivent être répétées régulièrement car des enfants peuvent ne pas avoir été présents lors de leur première énonciation. Elles sont le point d'ancrage des discussions avec les enfants lors des comportements à risque ou non respectueux. Les animateurs doivent les aborder de manière à expliquer le sens de ces règles, leur intérêt pour la collectivité et l'évolution de l'enfant en vue de devenir un adulte responsable et intégré dans la société actuelle. Face à la violence notamment, Ils doivent également ouvrir des pistes afin que les enfants envisagent des comportements autres en favorisant la communication, la conciliation, l'intervention d'un tiers par exemple.

Éducation au développement durable

Le centre social et socioculturel Les Taillis développe de nombreuses activités autour du développement durable, notamment en lien avec le jardin partagé du Grand Taillis porté par un groupe d'adhérents et bénévoles. Des ateliers de jardinage, plantations, sensibilisation au compost, découverte de la flore et de la biodiversité sont organisés tout au long de l'année. Le centre social participe aussi aux événements portés par la Ville comme le concours Graines de Fleurs. La sensibilisation au développement durable passe aussi par des projets autour de la santé, de la protection de la planète, du tri des déchets, de l'alimentation...

Sensibiliser les enfants à la pratique artistique et au monde culturel

Le centre social et socioculturel Les Taillis propose des activités variées et riches permettant d'éveiller et de susciter la curiosité des enfants souvent liée à leur motivation pour faire des choses, en créant des effets de surprises, des sensibilisations aux projets, en activant leur

imagination. Les activités sont construites sur des thématiques variées (sensibilisation aux arts numériques, création d'un journal, découverte des instruments de musique en lien avec la MJC).

La maison de quartier des Essarts :

Les enfants et jeunes fréquentant la maison de quartier des Essarts sont issus des établissements suivants : **écoles Jules Ferry, Anatole France, Louise Michel et Alsace Lorraine ; Collèges Théodore Monod et Pablo Picasso**

Éducation au développement durable :

Plusieurs actions (compost, jardin, animations,...) sont mises en place pour initier les enfants au développement durable.

Sensibiliser les enfants à la pratique artistique et au monde culturel :

Des ateliers ont lieu en temps scolaire et périscolaire au sein des écoles. D'autres ateliers ont lieu à la Maison des Essarts en périscolaire et extrascolaire. Des liens sont faits entre eux à l'occasion des fêtes d'école et fêtes de quartier. Un défilé commun a eu lieu.

Centre aéré permanent de Bron Parilly :

Le Centre Aéré de Bron, du fait de l'accueil des classes sur temps scolaire, est en lien avec toutes les écoles de Bron ainsi que les collèges plus spécifiquement le collège Théodore Monod.

Agir au quotidien pour favoriser le « Vivre ensemble »

Le centre comme lieu de partage, de respect, de « faire ensemble » où chaque individu a la possibilité de trouver sa place en tenant compte de la collectivité.

Mise en place de temps de réunions d'enfants et de débats autour de questions scientifiques et philosophiques. Participation au parcours philo dans le cadre du PTEAC (Parcours Territoriaux d'Education Artistique et Culturelle).

Mettre les enfants en relation avec le milieu naturel en situation de découverte et d'expérimentation

Familiarisation des enfants avec la vie des animaux vivant dans le parc (écureuils, oiseaux mais aussi chenilles, araignées...).

Découverte et observation de la végétation.

Activités permettant de prendre du plaisir à côtoyer *-et à se confronter avec-* les éléments naturels.

Activités en lien avec le milieu naturel dans lequel est implanté l'équipement (Fabrication de kazoos en cornouiller ...).

Découverte de l'importance de la biodiversité et sensibilisation à la nécessité de préserver l'environnement.

Projets permettant de mesurer les enjeux de l'impact des activités sur l'environnement.

Sensibiliser les enfants aux activités scientifiques par des situations d'expérimentation

Confrontation à la matière, aux matériaux et aux outils.

Actions en lien avec l'évolution scientifique, technique et technologique de la société.

Mise en relation avec des chercheurs dans le cadre des RNSB.
Mise en place d'un cycle d'astronomie délivrant une certification reconnue par l'AFA (association française d'astronomie).

Sensibiliser les enfants aux activités culturelles en situation de découverte et d'action

Projets prenant en compte leur environnement proche et de façon plus occasionnelle en lien avec des événements culturels locaux (Biennale d'Art Contemporain...).

Projets menés en partenariat avec les médiateurs culturels des différents musées.

Créer, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil de tous publics

Attitude commune des personnels (animation, administratif, entretien) dans un esprit de justice vis-à-vis de tous en prenant en compte l'identité de chacun (spécificité de chaque enfant) dans la réalité du fonctionnement du Centre Aéré.

Mixité sociale (tarifs dégressifs, service de car desservant tous les quartiers de la ville).

Projets en partenariat permettant la rencontre d'autres publics.

Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap

Réfléchir aux conditions d'accueil, aux pratiques à mettre en œuvre.

Mettre en place les moyens pour un suivi individualisé.

Favoriser les temps d'implication des parents

Participation aux instances de l'association.

Implication dans des temps d'animations partagées avec les enfants.

Mise en place de temps d'échanges sur le thème de l'éducation.

Maison de quartier des Genêts :

La maison de quartier des Genets est en lien avec toutes les écoles de Bron (notamment le groupe scolaire La Garenne et la Maternelle des Genêts) ainsi que les collèges plus spécifiquement le collège Joliot Curie.

Vivre ensemble sur le quotidien et le bien-être

La Maison de quartier réalise des actions dans le cadre de l'apprentissage de la vie en société, de la connaissance et le respect à la fois de l'Autre et de l'environnement. L'équipe veille à la création de liens de solidarité et de démocratie à travers l'épanouissement du droit à la différence, de la parole et la participation permettant ainsi aux enfants de se sentir acteurs dans les principes de la République.

Sensibiliser au Développement Durable

Les enfants utilisent lors de leurs activités des matériaux issus de la récupération pour la constructions de personnages, de maquettes... (boites d'œufs, bouteilles...).

Initier aux activités scientifiques

Des ateliers spécifiques amènent les enfants sur l'apprentissage des techniques vidéo, de l'audiovisuelle et de la communication à travers à réalisation de clips.

Favoriser les temps d'implication des parents

Des temps d'échanges se font quotidiennement que ce soit sur les activités de l'enfant ou le comportement pour une continuité et une complémentarité éducative.

Accompagner à la réussite scolaire :

Des temps spécifiques sont mis en place pour l'aide aux devoirs.

V. Articulation avec les autres dispositifs

Les liens de cohérence et de complémentarité avec les projets d'écoles seront recherchés ainsi qu'avec tous dispositifs existants sur le territoire :

Le Contrat Éducatif Local (**CEL**), orienté sur les collégiens

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (**CLAS**)

Le Contrat Enfance Jeunesse promu par la CAF (**CEJ**)

Ville Vie Vacances promu par l'État et la CAF (**VVV**)

Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (**REAAP**)

Les parcours territoriaux d'éducation artistique et culturelle (**PTEAC**)

Le Programme de Réussite Éducative (**PRE**)

Délégation Interministérielle de lutte contre le racisme l'antisémitisme et la haine (**DILCRAH**)

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (**MILDECA**)

Une des ambitions de la Ville est d'apporter plus d'équité et de solidarité, fondements du pacte républicain. Les actions et dispositifs existants sont donc maintenus et enrichissent l'offre éducative pour les enfants. Ces contrats et dispositifs ne sont pas réservés aux seules écoles en Éducation Prioritaire mais se déploient sur toute la Ville.

B. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT PM

I. Territoire et écoles concernés

BRON, une Ville au cœur de la métropole Lyonnaise

Située à l'Est de Lyon, Bron est l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon. Forte de ses 41 232 habitants, la Ville de Bron accueille de nombreux équipements d'agglomération. Des événements culturels et sportifs de renom jalonnent également son calendrier, riche en manifestations. Bron est aussi le poumon vert de l'Est Lyonnais, avec plus de 260 hectares de verdure, dont le Parc de Parilly, le Fort de Bron et le Bois des Essarts.

Bron comprend des zones résidentielles importantes mais aussi deux quartiers en Politique de la Ville. Les logements sociaux ou assimilés représentent environ 30% des logements

BRON, Ville pour apprendre de la maternelle à l'université

Bron dispose sur son territoire d'une offre complète d'établissements scolaires de l'école maternelle à l'Université :

- 11 groupes scolaires (élémentaires et maternelles) et une école maternelle

- REP+ (Réseau d'Education Prioritaire) : 1 groupe scolaire (P. Cot)
 - REP : 5 groupes scolaires (A. France, J. Macé, Saint-Exupéry, J. Moulin, La Garenne)
 - DIF (école en milieu difficile) : 2 groupes scolaires (F. Buisson et J. Jaurès) et une maternelle (Les Genets)
 - Autres Écoles : 3 écoles (J. Ferry, L. Michel et Alsace-Lorraine).
- 3 collèges publics qui totalisent 1 526 collégiens
 - 3 lycées dont 2 d'enseignement professionnel qui rassemblent 2840 élèves
 - L'Université Lyon 2 et ses 16 000 étudiants
 - L'École de santé des armées et ses 900 élèves

II. Public concerné :

Le PEDTPM concerne les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans, avec un regard vigilant sur les passerelles entre les différents âges pour assurer une cohérence avec les différents dispositifs éducatifs (CEJ, PRE, etc.).

Ainsi, cela représente :

- 4233 enfants d'âge primaire dont 1750 en école maternelle et 2483 en école élémentaire scolarisés dans les écoles réparties sur l'ensemble du territoire de Bron. (Cf. tableau en annexe 1)
- 1 526 Collégiens répartis sur 3 collèges.
- 2 840 lycéens répartis sur 3 lycées

C. TEMPS CONCERNÉS DANS LA SEMAINE HORS MERCREDI

I. Les temps périscolaires dans les écoles hors mercredi :

La Ville est responsable de l'ensemble des temps périscolaires mis en place dans les écoles brondillantes hors mercredi. Ces temps sont donc entièrement encadrés par du personnel municipal : ATSEM (dans les équipes d'encadrement des écoles maternelles) et animateurs vacataires. Un référent périscolaire est présent sur chaque groupe scolaire. Il est le garant du bon déroulement de l'ensemble des temps périscolaires.

Les taux d'encadrement ont été améliorés par rapport au précédent PEDT et tendent désormais vers :

- 1 adulte pour 15 enfants en maternelle (précédemment 1/20)
- 1 adulte pour 20 enfants en élémentaire (précédemment 1/25).

GARDERIE DU MATIN (7h30-8h20)

Ce service est proposé dans l'ensemble des écoles de la Ville, à partir de 7h30 les jours d'école. L'objectif est de permettre à l'enfant d'entrer progressivement dans le temps collectif. Les animateurs proposent des jeux libres et du matériel aux enfants. Différents espaces pourront être aménagés : espace lecture, calme, jeux de construction, dessin/coloriage, etc.

L'accueil se fait "au fil de l'eau" jusqu'à 8h10, au delà les parents devront attendre l'ouverture des portes de l'école. Il s'agit d'un accueil payant. La logique est d'y accueillir en priorité les enfants qui ne sont pas inscrits à l'accueil du soir, dans le but de réduire le temps collectif de l'enfant.

Effectifs d'enfants accueillis par école (moyenne de novembre) :

Grpes scolaires	2018	2019	Variations
Alsace Lorraine	83	73	-12 %
Anatole France	17	18	+6 %
Ferdinand Buisson	53	62	+17 %
Les Genêts	7	15	+114 %
Jean Jaurès	74	70	- 5 %
Jean Macé	5	2	-6 %
Jean Moulin	47	38	-19 %
Jules Ferry	38	45	+18 %
La Garenne	52	55	+6 %
Louise Michel	82	65	-21 %
Pierre Cot	23	24	+4 %
Saint Exupéry	16	17	+6 %
TOTAL	497	484	+3 %

PAUSE MERIDIENNE (11h30-13h30)

La restauration scolaire est organisée dans chaque école et accueille 2400 élèves environ chaque jour entre 11h30 et 13h30 : 790 en maternelle et 1610 en élémentaire. Il s'agit d'un accueil payant, avec tarif variable selon le quotient familial. Tous les enfants sont accueillis, dans la limite de la capacité d'accueil. Si cette capacité d'accueil est atteinte et pour garantir un fonctionnement sécuritaire de ce service, pourront être accueillis en priorité à 4 jours par semaine :

- les enfants dont les deux parents (ou le parent isolé) exercent une activité professionnelle déclarée ou sont en formation (justificatif à fournir),
- les enfants dont les parents connaissent des problèmes de santé (certificats médicaux),
- les enfants dont les familles connaissent des difficultés sociales et qui font l'objet d'un suivi par les travailleurs sociaux.

Ensuite seront accueillis, une ou deux fois par semaine en fonction de l'ordre d'inscription, les autres enfants qui n'entrent pas dans les critères de priorité. Un délai de 11 jours s'applique pour toute réservation. Ce délai permet la commande des denrées alimentaires nécessaires à la fabrication des repas, ainsi que l'organisation de l'encadrement pour les accueils.

Les écoles maternelles fonctionnent en service à table, tandis que les écoles élémentaires sont équipées en self, afin d'offrir un meilleur service et de pouvoir accroître le nombre

d'enfants accueillis. Les équipes d'animateurs encadrent les enfants, sous la responsabilité des référents périscolaires. 3 objectifs spécifiques sont associés à ce temps :

- donner au moins 20 minutes à tous les enfants pour se restaurer;
- développer le sens du goût des enfants en les incitant à goûter à tout (en tenant compte des volontés des familles pour les menus sans porc);
- proposer des activités ludiques afin de rendre ce temps agréable et de "couper" avec les activités d'enseignement du temps scolaire. Tous types d'activités sont envisageables selon les espaces disponibles : sportive, culturelle, manuelle, temps calme, etc.

La prise en charge sur ce temps ne se fait que si l'enfant est présent en classe le matin et l'après-midi. Les départs d'enfants ne sont pas autorisés, hormis rendez-vous médical uniquement sur justificatif fourni par la famille.

Des particularités sont à noter en maternelle :

- la présence d'ATSEM permet d'assurer une continuité sur la journée de l'enfant ;
- la possibilité de proposer aux plus petits un temps de sieste dès la fin du repas, en accord avec l'Éducation Nationale.

Effectifs d'enfants accueillis par école (moyenne de novembre) :

Groupes scolaires	2018	2019	Variations
Alsace Lorraine	345	355	+3 %
Anatole France	132	148	+12 %
Ferdinand Buisson	214	229	+7 %
Les Genêts	26	36	+38 %
Jean Jaurès	272	315	+16 %
Jean Macé	91	79	-13 %
Jean Moulin	156	170	+9 %
Jules Ferry	190	199	+5 %
La Garenne	347	349	+0,6 %
Louise Michel	215	205	- 5 %
Pierre Cot	132	174	+32 %
Saint Exupéry	120	162	+35 %
TOTAL	2240	2398	+7 %

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR

Cet accueil est également proposé dans l'ensemble des écoles de la Ville entre 16h30 et 17h45. Il s'agit d'un service gratuit pour les familles. Tous les enfants sont accueillis : le nombre d'animateurs est mis en place en fonction du nombre d'enfants inscrits.

C'est le temps le plus à même de voir se développer des activités. Outre celles proposées par les animateurs, des parcours découvertes sont programmés dans chaque groupe scolaire aux enfants d'élémentaire, par des intervenants extérieurs spécialisés. Exemples d'activités : théâtre, badminton, baseball, danse, etc.

Ces parcours sont proposés sur des périodes de vacances à vacances entre novembre et début juin aux élémentaires uniquement, prioritairement les cycles 2. Un parcours est destiné au même groupe d'enfants sur la période, l'objectif étant de faire découvrir aux enfants plusieurs activités sur l'année et ainsi faciliter une éventuelle orientation vers une association spécialisée. Les parents n'ont pas besoin de réaliser une inscription : c'est le référent périscolaire qui crée un groupe en fonction des enfants intéressés par l'activité mise en place. La programmation n'est pas effectuée à l'année mais période par période, selon les vœux des référents périscolaires et/ou directeurs d'école, les contraintes matérielles (locaux disponibles au sein de l'école, matériel, etc.), les disponibilités des intervenants extérieurs et le budget disponible.

Cet accueil périscolaire du soir est ouvert en priorité aux enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie du matin et est gratuit. Les familles ont le choix entre 2 temps :

- l'accueil court de 16h30 à 17h,
- l'accueil long de 16h30 à 17h45.

Cette organisation a été choisie afin de favoriser les possibilités de départ échelonné et ainsi essayer de réduire au maximum la présence des enfants en temps collectif.

De 16h30 à 17h : temps de relâche après leur journée de classe. Prise du goûter (fourni par la famille).

De 17h à 17h45 : alternance entre temps de travail personnel une fois par semaine et activités ludiques et pédagogiques les trois autres jours, selon le roulement hebdomadaire établi dans chaque groupe scolaire.

Effectifs d'enfants accueillis par école (moyenne de novembre):

Grpes scolaires	2018		2019	
	Temps court 16h30-17h	Temps long 16h30-17h45	Temps court 16h30-17h	Temps long 16h30-17h45
Alsace Lorraine	201	116	191	114
Anatole France	104	82	87	73
Ferdinand Buisson	187	114	175	100
Les Genêts	29	25	36	32
Jean Jaurès	199	138	209	156
Jean Macé	100	77	95	77
Jean Moulin	160	113	131	91
Jules Ferry	138	86	138	86
La Garenne	208	151	212	159
Louise Michel	165	115	142	103
Pierre Cot	133	104	155	129
Saint Exupéry	141	129	153	137
TOTAL	1765	1250	1724	1257

II. Les temps périscolaires dans les structures hors mercredi

• **Maison de quartier des Essarts**

Les ateliers suivants sont organisés :

- Ateliers danse :

- le mardi soir en récupérant les enfants à l'école. 4 ateliers moderne jazz (participants : 25 enfants 3-4 ans, 10 enfants 4-5 ans, 11 enfants 6-8 ans, 8 enfants 8-12 ans) et 2 ateliers break (10 enfants de 6 à 15 ans)

- Danse écossaise le lundi soir dans la continuité d'un atelier organisé par une enseignante à l'école Jules Ferry autour de la danse écossaise. Enfants et adultes sont réunis (24 participants).

- atelier hip-hop le mercredi (16 enfants de 8-10 ans, 8 enfants de 11-15 ans)

- atelier de danses antillaises le samedi (10 enfants de 6-8 ans et 10 enfants de 9 - 12 ans)

- Ateliers Théâtre : Deux ateliers le Jeudi en récupérant les enfants à la sortie de l'école (12 enfants de 6-8 ans et 9 enfants de 9-12 ans)

- Atelier football amateur le samedi matin (15 enfants de 6 à 15 ans)

- Ateliers d'aide aux devoirs le Lundi et jeudi ouvert à tous mais avec des enfants qui peuvent être envoyés par les enseignants de l'école Jules Ferry. (18 enfants du CE1 à la 4°)

• **Maison de quartier des Genêts**

Les **ateliers d'accompagnement scolaire** ont lieu le mardi et le jeudi de 17h à 18h30. Ces temps sont enrichis par la découverte d'activités ludiques et manuelles et s'ouvrent à 12 enfants du CE2 à la 4ème.

Les **ateliers vidéos ou musique** sont proposés en fonction des projets en cours. La fréquence est définie avec le groupe de jeunes.

Le **foyer jeunes** est un espace dédié aux discussions et aux échanges sur diverses problématiques. Les jeunes peuvent ainsi être en confiance dans un endroit qui leur est proposé, du lundi au jeudi jusqu'à 18h et plus tard le vendredi.

• **Centre social et culturel Gérard Philipe**

Dans le cadre du **contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**, Le Centre social et culturel Gérard Phiipe accueille les enfants des quatre écoles du quartier du Terrillon : Pierre Cot, Ferdinand Buisson, La Garenne, Jean moulin. Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h. Les lundis et jeudis accueil des CP et CE1 et les mardis et vendredis accueil des CE2, CM1 et CM2. 43 enfants accueillis en 2018/2019 pour 40 places : il existe une très forte demande pour cet accompagnement. Le Centre Social et culturel accueille également des collégiens le mardi et jeudi de 18 h à 19h30 sous forme d'ateliers collectifs . (41 jeunes pour l'année scolaire 2018/2019).

Projet DEMOS : le mardi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 15h30 à 17h30 (1h en temps scolaire). Démon est un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale qui va permettre à quinze enfants âgés de 7 à 8 ans et scolarisés en CE1 à l'école Jean Moulin et en CE2 à l'école Pierre Cot de participer à un orchestre symphonique grâce à une pédagogie associant expression corporelle, chant et apprentissage collectif d'un instrument. A Bron, ce sont les cordes qui ont été choisies (Violon, alto et violoncelle). Chaque enfant a reçu un instrument qui lui est confié pendant la durée du projet.

Démon, c'est aussi un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique. Cinq villes de l'agglomération Lyonnaise (Givors, Vaulx en Velin, Lyon, Décines et Bron) participent à Démon, un orchestre qui est composé au total de cent vingt enfants.

Le centre social et culturel Gérard Philipe propose aussi, en partenariat avec le service des animations sportives de la Ville de Bron, des ateliers sportifs les jeudis et vendredi soirs, de 18h à 19h30, à l'espace Jacques Duret pour un public adolescent (12-15 ans).

• **Centre social et culturel des Taillis**

Dans le cadre du CLAS, le centre social et socioculturel Les Taillis propose plusieurs ateliers d'accompagnement à la scolarité en direction des primaires et des collégiens. Les enfants sont accueillis dans deux lieux différents sur le quartier de Parilly, en salle Eire (rue Paul Pic) et au 154 avenue St Exupéry :

- Ateliers collectifs CP-CE1 les lundi et jeudi de 17h à 18h
- Ateliers collectifs CE2, CM1 et CM2, les mardis et vendredis, de 17h à 18h
- Ateliers collectifs 6è-5è les lundis et jeudis de 18h à 19h
- Ateliers collectifs 4è-3è les mardis et vendredis de 18h à 19h

Des accompagnements individuels sont aussi proposés aux enfants de CP et de CE1, dans les familles. Cet accompagnement est proposé par les maîtres et maîtresses en concertation avec les parents.

Deux ateliers complémentaires sont également mis en place :

Les Ateliers en couleurs : Ils ont pour objectif principal de développer, cultiver et restaurer la confiance en soi de certains élèves en difficulté scolaire et de les accompagner dans la réussite de leur scolarité.

Les Ateliers Arc en ciel : Ils ont pour objectif de favoriser l'expression orale des jeunes, développer la confiance en soi, faire émerger des savoirs. Permettre une évolution sur le plan relationnel, apprendre à être à l'écoute et à respecter le temps de parole de chacun mais aussi adopter un comportement garantissant l'épanouissement au sein d'une structure scolaire. Il familiarise le jeune au respect des règles de vie, le pousse à se surpasser, l'aider à accepter l'échec sans dramatiser.

Le centre social et socioculturel Les Taillis propose aussi, en partenariat avec le service des animations sportives de la Ville de Bron, des ateliers sportifs les jeudis soirs, de 18h à 19h30, au gymnase Antoine Muguet pour un public adolescent (12-15 ans).

- **Centre aéré de Bron**

Le Comité de Gestion du Centre Aéré Permanent de Bron-Parilly s'implique au fur et à mesure des structurations liées aux réformes des rythmes scolaires. L'équipe d'animation intervient entre autres sur les Parcours découvertes dans les écoles primaires.

Dans les collèges, il propose également des activités périscolaires, un atelier d'écriture entre autres, en lien avec le club photo du collège Théodore Monod.

L'équipe de professionnels intervient aussi sur des projets en extérieurs en partenariat avec d'autres structures dans différents domaines comme le scientifique, l'expression, le développement durable. Le Centre aéré de Bron est amené ainsi à s'impliquer dans les politiques éducatives de la Ville.

Il est également impliqué dans les travaux du PRE (Programme de Réussite Éducative).

L'équipe d'animation participe activement aux différents travaux de réflexion portant sur la coéducation en lien avec l'Éducation nationale et les autres acteurs socioéducatifs de la Ville. Ces réflexions ont amené l'équipe du Centre à avoir des temps de rencontre avec les parents financés dans le cadre du REAPP.

- **Animations de proximités en partenariat avec la Ville jeudi et vendredi soir**

La ville a construit un partenariat avec les centres socioculturels des quartiers de la politique de la ville (Parilly et Terrillon) et l'association sport dans la ville. Sur chaque créneau un animateur de la ville et un animateur d'une structure co-animent des activités multi-sports pour des jeunes entre 12 et 18 ans. Ces accueils ont lieu en soirées de 18h à 19h30.

III. Les interventions pendant le temps scolaire.

- La ville de Bron

Au delà de la mise à disposition d'un ATSEM par classe de maternelle (68), la ville de Bron intervient sur le temps scolaire au niveau sportif et culturel.

11 Éducateurs sportifs travaillent avec les enseignants pour proposer des séances d'EPS terrestres et nautiques. Les pratiques à taux d'encadrement renforcée (Course d'orientation, vélo, roller, grimpe, etc.) et des pratiques dites innovantes (Kin Ball, Tchouckball) sont ainsi accessibles aux classes brondillantes et ce en accord avec la convention EPS signée entre la ville et l'éducation nationale.

Événementiel sportif, partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) : Dans le cadre de ce partenariat les éducateurs de la ville organisent en début d'année scolaire les courses contrats qualificatives au cross départemental. Au mois de juin ils proposent aux classes licenciées USEP des sorties à la journée pour pratiquer la course d'orientation et le VTT. Enfin, la ville, l'office municipal des sports et l'USEP proposent à toutes les classes licenciées USEP « les jeux de Bron » qui se déroulent sur 2 à 3 journées, au mois de juin. Les élèves ont alors l'occasion de découvrir plusieurs activités

sportives qu'ils n'ont pas pratiqué pendant l'année. L'esprit compétitif est mis de côté pour mettre l'accent sur la coopération, l'entraide et le fair-play (Trophée du fair-play).

1 Intervante musique intervient dans une moitié des écoles de Bron une année sur 2. Elle propose un accompagnement autour de projets musicaux divers. Elle coordonne également la classe orchestre, dispositif porté en partenariat avec l'association la glaneuse.

Les journées de la lecture à la médiathèque permettent à près de 400 enfants d'approcher l'univers du livre et de rencontrer les auteurs. Près de 120 classes bénéficient de **spectacles scolaires par l'association pôle en scène** à la salle Albert Camus et de nombreuses séances **de cinéma** sont également financées par la ville. Des interventions sur la citoyenneté sont proposées par un juriste de la maison de la justice et du Droit et la coordinatrice jeunesse (environ 35 par an).

- **Maison de quartier des Essarts**

Sur le temps scolaire des interventions autour de la danse sont proposées :

- à l'école Jules Ferry élémentaire et maternelle autour de la danse avec des projets présentés lors de la fête d'école

- aux collèges Pablo Picasso et Théodore Monod

- **MJC et Cyber base**

Ils interviennent également sur le temps scolaire et propose des activités autour du numérique.

- **Centre aéré Permanent de Bron-Parilly**

Il organise des accueils des classes des écoles primaires. Le Centre accueille aussi des classes des collèges en fonction de projets prédéterminés. L'accueil des classes des écoles de Bron au Centre Aéré sur le temps scolaire fonctionne depuis presque aussi longtemps que l'accueil de loisirs. En lien étroit avec le service Action Éducative de la Ville qui met à disposition des enseignants et de leurs élèves, des transports, du matériel pédagogique et des agents, cet accueil se fait en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Dans ce cadre, le Centre Aéré a accueilli sur 2017/2018 79 classes différentes des 11 écoles ou groupes scolaires de la Ville. L'équipe d'animation accompagne les classes de Bron dans les pratiques d'activités scientifiques et techniques autour d'un défi sur un thème annuel. L'objectif du projet est la méthode expérimentale, "comprendre le monde avec ses mains". En fin d'année, une exposition présentant les réalisations des différents participants fait l'objet d'une visite animée adressée aux enfants de Bron. Chaque année cela représente une vingtaine de classes participantes.

En 2017-2018, le centre aéré de Bron a proposé des activités à l'ensemble des écoles de la ville de Bron.

- 158 séances Peinture, dessin, terre, bois, découpage/collage (3326 enfants).

- 187 séances de course d'orientation et vélo en partenariat avec les ETAPS de la Ville de Bron (4438 enfants).

- 92 séances de défis scientifique (1806 enfants).

Il accueille aussi des classes « externées » sur plusieurs jours. En 2017-2018, 7 classes ont été accueillies autour de 3 projets spécifiques liés aux sciences.

L'accueil des classes des collèges est plus récent et se fait en fonction de projets élaborés dans le cadre du PTEAC (Pôle Territorial de l'Éducation Artistique et Culturelle parcours philo) ou dans le cadre des coordinations des Réseaux d'Éducation Prioritaire. Il a accueilli et participé à l'animation de la semaine Corps et Santé pour les 7 classes de 5ème du collège Théodore Monod en avril 2018. Il a accueilli et participé à l'animation de la semaine de cohésion pour les 7 classes de 6ème du même collège début novembre 2018

D. LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI ET PLAN MERCREDI

Plusieurs accueils d'enfants et de jeunes sont proposés le mercredi sur la ville. Ils sont gérés par différents partenaires et certains fonctionnent en coopération avec la Ville. Vous trouverez en Annexe 3 la liste des ALSH soumis à déclaration DDCSPP et pouvant prétendre aux financements CAF.

- Maison des Essarts
- Centre social GP: Animation de proximité « Les sapins » 7-11 ans
- ALSH Gérard Philippe 4-11 ans
- ALSH Pierre Cot 3-11 ans
- Centre Aéré de Bron
- Centre social et socioculturel des Taillis
- Maison de quartier des Genêts

Ils tendent tous vers le respect de la charte qualité mise en place dans le cadre du plan mercredi. Vous trouverez en Annexe 4 les grilles de présentation du plan mercredi mettant en relation les actions proposées par ces structures et les objectifs de la charte qualité du plan mercredi.

Des accueils non soumis à déclaration sont également proposés le mercredi :

- École municipale des sports pour les enfants de 4 à 6 ans le mercredi de 10h à 12h

Le mercredi matin, la Ville propose des jeux d'initiation et d'éveil sportif dédiés aux enfants de 4 à 6 ans via son École Municipale des Sports les « P'tits Gônes » encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville.

- Animations de proximités pour les 9-11 ans les mercredis de 9h à 11h30 :

Des animations multisports gratuites sont proposées dans les quartiers de Terrailon et Parilly. Les jeunes sont accueillis dans 2 gymnases de la ville et pratiquent des activités sportives au choix sur des cycles de plusieurs séances. Ces séances sont encadrées par des animateurs sportifs municipaux.

E. OBJECTIFS ÉDUCATIFS EN ADÉQUATION AVEC LA CHARTE QUALITÉ DU PLAN MERCREDI

Les 3 objectifs du premier PEDT sont reconduits et intègrent les attentes formulées dans la charte qualité du plan mercredi.

- Optimiser la place et le temps de vie de l'enfant
- Mobiliser la communauté éducative
- Positionner la ville comme acteur éducatif privilégié

Ces objectifs ont fait l'objet de discussions au sein du comité de pilotage, pour qu'ils deviennent des objectifs partagés par l'ensemble des membres de la communauté éducative.

I. La place et le temps de vie de l'enfant

- Améliorer les conditions d'accueil et de vie sur tous les temps de vie collective de l'enfant (Charte qualité Plan mercredi).
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté
- Favoriser l'accès à l'art, aux sciences et aux pratiques culturelles et sportives.

II. La mobilisation de la communauté éducative

- Associer les parents et les acteurs éducatifs pour soutenir et accompagner la réussite éducative de tous les enfants (charte qualité plan mercredi).
- Continuer de développer les partenariats entre les structures, les établissements scolaires et la ville.
- Décliner et favoriser les actions autour des valeurs fondatrices de l'action publique (laïcité, vivre ensemble, prise en compte des diversités, lutte contre les discriminations...).
- Faire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant le cadre de référence pour tous les acteurs éducatifs.

III. La ville comme acteur éducatif privilégié

- Structurer la cohérence des actions favorisant la réussite éducative de tous les enfants (Charte qualité plan mercredi).
- Favoriser et améliorer l'accès de tous les enfants à l'action éducative (Charte qualité plan mercredi) .
- Mise en valeur de la richesse des territoires (Charte qualité plan mercredi).
- Améliorer la lisibilité des actions menées par la Ville et ses partenaires.

Au-delà de la prise en compte de ces objectifs dans les accueils déclarés le mercredi, ils pourront être appliqués à ceux des autres jours, déclarés ou non. Ils seront intégrés dans la rédaction du prochain projet pédagogique périscolaire de la ville.

F. LES INTERVENANTS

De nombreux acteurs interviennent sur les temps de l'enfant. ATSEM, enseignants et agents titulaires de la fonction publique constituent le noyau sur les temps périscolaires dans l'école. Cet encadrement est complété par des animateurs vacataires et des intervenants associatifs, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des parcours découvertes.

Par ailleurs les structures partenaires travaillent avec des animateurs permanents et vacataires et font parfois appel à des intervenants spécialisés dans certains domaines spécifiques. Vous en trouverez la liste ci-dessous.

Activités	Intervenants ou structures	Statut de l'intervenant	Public concerné (Mater-Elem-jeunes)
Activités diverses (sportives, manuelles, ludiques, ...)	Ville de Bron	Animateurs Vacataires Enseignants ATSEM	Élémentaires Maternelles
Temps de travail personnel	Ville de Bron	Animateurs Vacataires Enseignants	
Danse hip hop	Maison des Essarts	Association	Élémentaires
Escrime	Académie d'escrime de Bron	Club sportif	Élémentaires
Échecs	Sylvie LEROY	Animateur vacataire	Élémentaires
Cyber-base	MJC	Association	Élémentaires
Handball	Bron Handball	Club sportif	Élémentaires
Athlétisme	ASUL Bron	Club sportif	Élémentaires
Badminton	Squash Evasion	Club sportif	Élémentaires
Baseball	Baseball softball club	Club sportif	Élémentaires
Découverte musicale	École de musique Harmonie La Glaneuse	Association	Élémentaires

PEDT PM VILLE DE BRON

Lutte	Bron lutte olympique	Club sportif	Élémentaires
Activité scientifique	Centre aéré	Association	Élémentaires
Activités sportives (ultimate, tchouk ball, cirque...)	Ville de Bron	ETAPS	Élémentaires
Projet DEMOS	École de musique la Glaneuse	ASSOCIATION	Élémentaires
Accueil de Loisirs sans hébergement	Centre social et socioculturel Les Taillis Centre social Gérard Philippe Maison de quartier des Essarts Centre aéré	Animateurs permanents et vacataires	3/17 ans

G. PLANNING GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Planning semaine hors mercredi :

Organisateur		Activités / Horaires														
		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	
Lundi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Maison de quartier des Essarts	Danse écossaise 18h-19h														
		Bibliothèque 16h30-18h														
		Aide aux devoirs 16h30-18h30														
	Centre Social Gérard Philippe	CLAS CP-CE1 16h30-18h														
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 17h-18h														
		CLAS ateliers collectifs 6è-5è 18h-19h														
		Ateliers en couleur pour les primaires 17h-18h														
MQ des Genêts	Foyer jeunes															
Mardi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Maison de quartier des Essarts	Danse jazz 3-6 ans 16h45-17h30														
		Danse jazz 3-6 ans 17h-17h45														
		Danse jazz 6-12 ans 17h45-18h30														
		Danse jazz 6-12 ans 18h30-19h30														
		Danse jazz 12 ans et + 19h30-20h30														
		Break danse 6-12 ans 18h-19h														
		Break danse 6-12 ans 19h-20h														
		Bibliothèque 16h30-18h														
		Centre social Gérard Philippe	Projet DEMOS 8-9 ans 16h30-18h30													
	CLAS CE2-CM1-CM2 16h30-18h															
	PRE accompagnement scolaire collectif 6-11 ans 16h45-18h															
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CE2-CM1-CM2 17h-18h														
		CLAS ateliers collectifs 4è-3è 18h-19h														
		Ateliers en couleur pour les primaires 17h-18h														
		Ateliers d'accompagnement scolaire														
	MQ des Genêts	Foyer jeunes														
Jeudi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Maison de quartier des Essarts	Théâtre 6-12 ans 17h45-18h45														
		Théâtre 6-12 ans 18h45-19h45														
		Bibliothèque 16h30-18h														
		Aide aux devoirs 16h30-18h30														
	Centre social Gérard Philippe	Projet DEMOS 8-9 ans 15h30-17h30														
		CLAS CP-CE1 16h30-18h														
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 17h-18h														
		CLAS ateliers collectifs 6è-5è 18h-19h														
		Ateliers arc-en-ciel au collège T. Monod 17h-18h														
		Ateliers en couleur pour les primaires 17h-18h														
		Ateliers d'accompagnement scolaire														
MQ des Genêts	Foyer jeunes															
Vendredi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Centre social Gérard Philippe	CLAS CE2-CM1-CM2 16h30-18h														
		PRE accompagnement scolaire collectif 6-11 ans 16h45-18h														
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CE2-CM1-CM2 17h-18h														
		CLAS ateliers collectifs 4è-3è 18h-19h														
		Ateliers en couleur pour les primaires 17h-18h														
MQ des Genêts	Foyer jeunes															
samedi	Maison de quartier des Essarts	Football 10h-12h														

Planning du mercredi* :

Organisateur		Activités / Horaires											
		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Mercredi	Ville de Bron	Animations de proximité multisports 9h-11h30											
		École Municipale des Sports (4-8 ans) 10h-12h											
	Centre social Gérard Philippe	ALSH Gérard Philippe 4-11 ans 8h-17h30 avec repas											
		ALSH Pierre Cot 3-11 ans / 9h-12h et 13h30-17h											
	Maison de quartier des Essarts	Accueil collectif de mineurs 8h-18h											
		Hip-hop 7-12 ans 14h-15h											
		Hip-hop 7-12 ans 15h-16h											
		Hip-hop 7-12 ans 16h-17h											
		Bibliothèque 16h30-18h											
	Centre social Les Taillis	Accueil collectif de mineurs 3/5 ans Grand Taillis 8h-18h											
		Accueil collectif de mineurs 3/5 ans Jean Macé 8h-18h											
		Accueil collectif de mineurs 6/12 ans Jean Macé et Grand taillis 8h-18h											
		Animations de proximité en pieds d'immeubles 6/17 ans											
	Centre aéré	Accueil collectif de mineurs 8h-17h45											
MQ des Genêts	Garderie de 7h30 à 9h et ALSH jusqu'à 17h30												

* détail du Planning du mercredi matin en Annexe 4.

H. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

I. Activités proposées par la Ville :

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2
Garderie du matin	A destination des enfants des écoles primaires. Dossier d'inscription préalable (Physique ou dématérialisé) Délai de réservation 3 jours	Quotidien durant les périodes scolaires (7h30-8h20)	1 ^{er} enfant : 1€60 / jour 2 ^{ème} enfant : 1€28 / jour Si plus de 11 jours dans le mois : forfait de 19€20 maximum / mois
Pause méridienne	A destination des enfants des écoles primaires. Dossier d'inscription préalable (Physique ou dématérialisé) Délai de réservation : 1 jours pour réserver le service :	Quotidien durant les périodes scolaires (11h30-13h30)	Tarifs selon le QF (cf Annexe 2 Tarifs)
Accueil périscolaire du soir	A destination des enfants des écoles primaires Dossier d'inscription préalable (Physique ou dématérialisé) Délai de réservation :11 jours	Quotidien durant les périodes scolaires : - temps court de 16h30 à 17h - ou temps long de 16h30 à 17h45	Gratuité
Parcours Découvertes	A destination des élémentaires prioritairement les cycles 2 et 3 Inscription par l'enfant nécessaire.	Périodes de vacances à vacances entre novembre et juin durant l'accueil périscolaire du soir.	Gratuité
Animations de proximité multi sports	Mercredi matin à destination des 9-11 ans et jeudi/vendredi soir à destination des 12-15 ans Inscription sur place le 1 ^{er} jour de l'activité	Durant les périodes scolaires aux gymnases Jacques Duret pour Bron Nord et aux gymnases St Exupéry ou Antoine Muguet pour Bron	Mercredi matin : Gratuité Jeudi et vendredi soir : cotisation annuelle du centre social partenaire

		Sud. Mercredi matin de 9h à 11h30 et jeudi/vendredi soir de 18h à 19h30	
École Municipale des Sports les « P'tits Gônes »	A destination des 4-6 ans. (2 fois 24 enfants) et des 7-8 ans (1 fois 24 enfants) Inscription annuelle auprès de la Direction des Sports.	Durant les périodes scolaires les mercredis matins de mi septembre à mi juin. 2 créneaux horaires : 10h-10h45 ou 11h-11h45	Tarif selon le QF (entre 40 et 85€ l'année)
CLSH extrascolaire « Atout Sport »	A destinations des 6-13 ans. Inscription à réaliser auprès du service des Sports avant chaque période de vacances scolaires.	Durant les vacances scolaires (hors vacances de Noël et mois d'août).	Tarif à la journée selon le QF

II. Activités proposées par le centre aéré permanent de Bron Parilly

La plupart des activités (projet en partenariat, c'est mon patrimoine, défi scientifique) dans les documents précédents s'inscrit dans les différents accueils que nous proposons sur temps périscolaire.

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2
ACM sur mercredis	Inscriptions au mois ; document donné aux enfants d'un mois sur l'autre ou envoyé par courrier.	Voir démarche du projet évoqué dans la charte qualité	Quotient familial
ACM sur les vacances	Inscriptions avec date limite 3 semaines avant le début des séjours. Au-delà en fonction des places disponibles 1 semaine avant le début du projet	Voir démarche du projet évoqué dans la charte qualité	Quotient familial
Autres projets ponctuels :	Mode d'inscription spécifique	Intégré dans un projet global	Gratuité

Soirée Ados Participation à une manifestation communale hors période péri et extrascolaire	relevant de l'invitation		Coût pris en charge par l'association
Accueil des classes	Calendrier d'inscription envoyé avant chaque période de vacances pour la période suivant ces vacances	Organisation des projets sous la seule responsabilité des enseignants. Le Centre Aéré est en soutien aux enseignants selon les demandes.	Gratuité Coût pris en charge par la Ville (transports et matériel pédagogique)

III. Activités proposées par le centre social et socioculturel des Taillis

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2
Accueil 3/5 ans Grand Taillis	L'enfant doit avoir plus de 3 ans et être scolarisé. Inscription tout au long de l'année en fonction des places disponibles.	Tous les mercredis de l'année scolaire. Inscriptions en demi-journées, demi-journées et repas ou journées entières. Répartition des enfants en deux groupes en fonction de l'âge.	Tarif au QF (voir grille) et adhésion au centre social
Accueil 3/5 ans Jean Macé		Thématiques déclinées par période (entre deux vacances scolaires) en fonction des saisons.	
Accueil 6/12 ans Jean Macé et Grand Taillis	Enfants entre 6 et 12 ans. Inscription tout au long de l'année	Ouvert tous les mercredis. Inscriptions en demi-journées, demi-journées et repas ou journées entières. Thématiques déclinées par période (entre deux vacances scolaires)	
Accueil 6/17 ans : animation de proximité	Enfants entre 6 et 17 ans et 12 et 17 ans pour les sorties	Animations en pieds d'immeubles. Accueil matin, après-midi et soir en fonction des plannings. Inscription pour les sorties.	1 € l'année plus supplément lors des sorties. (adhésion réduite 3,5 € par an)

IV. Activités par le centre social et culturel Gérard Philipe

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2
Goûter Philo	Inscriptions trois semaines avant le début des vacances 8-11 ans	Cycle de trois séances aux vacances d'hiver et printemps	Quotient familial
CéléBRON (manifestation artistique et culturelle)	Inscriptions trois semaines avant le début des vacances 8-11 ans	5 séances tous les après-midi aux vacances d'hiver et printemps Mercredi et week-end au mois de juin jusqu'à la manifestation « CéléBRON »	Quotient familial
Musée Gallo-Romain	Inscription 1 semaine avant le début du projet	2 journées aux vacances d'hiver et de printemps	Cotisation
Projet Jardin	Inscription à l'ALSH le mercredi à partir de septembre 4-11 ans	1 mercredi sur 3 alternance avec les 3 lieux d'accueils	Qf et cotisation pour l'animation de proximité
Projet Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)	5 enfants d'une classe de CE 1 de l'école Jean Moulin et 10 enfants d'une classe de CE2 de l'école Pierre COT 15 enfants inscrits au total pour un	Stage pendant les vacances de printemps et de toussaint Les mardis et jeudi en période scolaire	Gratuit

	parcours sur trois ans		
PROJET SCIENTIFIQUE ifsttar	Inscriptions trois semaines avant le début des vacances 8-11 ans	Vacances d'été 4 séances	QF et cotisation pour l'animation de proximité

V. Activités proposées par la maison de quartier des Genêts

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2
Accueil 3/4 ans	Le mercredi au mois	Tous les mercredis, inscription possible en demie journée, journée, avec repas et goûters fournis par les parents. Thématiques déclinées par mois, support en fonction de la sensibilité des animateurs et des envies des jeunes.	Tarif au QF (voir grille) et adhésion à la Maison de quartier (14€) par foyer fiscal
Accueil 5/6 ans			
Accueil 7/9 ans			
Accueil 10 ans et plus			
Autres activités			Gratuité

VI. Activités proposées par la maison de quartier des Essarts

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (Délai, Procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, Cotisation, etc.) *détails en Annexe 2

Danse Modern Jazz	Septembre de 3 à 15 ans	année	100 à 201
Hip-hop-break dance	Septembre de 7 à 16 ans	année	100 à 201
Théâtre	Septembre de 6 à 12 ans	année	100 à 201
Danse écossaise	Septembre de 3 à 15 ans	année	Non connu
Aide aux devoirs	Toute l'année	Quand on veut	gratuit
Football	Toute l'année	Quand on veut	gratuit

I. PILOTAGE ET ÉLÉMENTS DE BILAN

I. Pilotage, coordination et évaluation du PEDTPM

Ce PEDT PM est mis en place sur la commune de Bron pour une durée de 3 années.

Un comité de pilotage se réunira au moins une à deux fois par année scolaire et pourra être amené à organiser des commissions thématiques. Vous en trouverez la composition en annexe 5.

Un réseau d'échange enfance jeunesse et éducation populaire (REEJEP) créé en septembre 2018 jouera son rôle de mise en cohérence des activités enfance et jeunesse mises en place par la ville et tous ses partenaires. Ces échanges alimenteront à la fois la coordination du contrat enfance jeunesse (CEJ) et le comité de pilotage du PEDTPM.

Le REEJEP se réunira une fois par trimestre.

Des réunions de préparation, de mise en place et d'échange de bonnes pratiques ont lieu tous les mardis matin pour les référents périscolaires des écoles. Des réunions de bilan rassembleront les coordinateurs et les référents éducatifs des temps périscolaires au moins une fois par an.

Un temps lors des conseils d'école est consacré au suivi des temps périscolaires. Le référent périscolaire de l'école y sera convié. Des rencontres avec les parents pourront être organisées. Une prise en compte de la parole des enfants sur leur vécu des temps périscolaires sera mise en place.

Par ailleurs, **des réunions avec l'ensemble des directeurs d'école et de l'inspecteur d'académie** sont organisées 2 fois par an et permettent là encore de discuter des thématiques liées au temps de l'enfant.

Le comité de pilotage constituera l'instance d'évaluation du PEDTPM. Il sera garant de la bonne mise en œuvre du projet et de l'application de la charte qualité du plan mercredi par l'ensemble des partenaires.

L'évaluation permettra de déterminer les forces et faiblesses liées à l'application du projet sur le terrain, afin de pouvoir procéder aux éventuels ajustements nécessaires pour la rentrée suivante.

II. Indicateurs d'évaluation

Indicateurs qualitatifs

- prise en compte du bien-être des enfants
- observation du partage des règles de vie, des locaux entre les différents temps de vie de l'enfant
- adaptation des activités aux besoins des enfants (contenu, méthodes, locaux...)
- pertinence de la qualification des intervenants
- accessibilité (modalités d'inscription, information...)
- nature des partenariats
- implication et satisfaction des parents

Indicateurs quantitatifs

- suivi des effectifs d'inscrits et suivi des fréquentations des différents temps scolaires et périscolaires
- mesure de l'impact sur les résultats scolaires en lien avec les évaluations nationales à l'entrée au CE2
- quantification des difficultés de comportements
- repérage des incidents liés au respect des modalités d'inscription et de présence

J. MODALITÉS D'INFORMATION DES PARENTS

La Ville édite chaque année un guide pratique « Bron en classe » qui présente l'ensemble de l'offre d'activités à destination des enfants. Il est distribué en début d'année scolaire. Le site de la Ville et l'espace dédié « Espace Ecole » informe régulièrement des actualités dans le domaine des activités périscolaires et extrascolaires. Un règlement périscolaire est également édité et fourni aux parents lors de leur démarche d'inscription auprès de la Direction de l'Action Éducative.

Via les écoles, des panneaux d'affichage permettent de communiquer les informations ponctuelles (par exemple pour les dates de démarrage des animations de proximité). Ou bien via des distributions de flyers ciblés.

La présence systématique d'un élu à chaque conseil d'école ainsi que du référent périscolaire permet également de communiquer autour des projets municipaux aux représentants de parents d'élèves.